




Sage-femme de protection maternelle et infantile (H/F)

 Titulaire ou contrat de 3 ans  Saint-Dizier (52)  Fin de publicité : 10/02/2023

<u>Temps de travail et fondement juridique :</u>	<u>Rémunération brute mensuelle :</u> Sage-femme de classe normale
<p>Temps de contrat : 39h/semaine</p> <p>Fondement juridique du candidat contractuel : Emploi n'ayant pu être pourvu par un fonctionnaire, les besoins des services ou la nature des fonctions justifiant le recours temporaire à un contractuel (article L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique, anciennement art. 3-3 disposition 2 loi 84-53)</p>	<p>Echelon 1 : 2 231,01€</p> <p>R.I.F.S.E.EP. : 336 €</p> <p>SEGUR : 237 €</p> <p>Sujétion : 40 €</p> <p>« Exposition courante à des publics et usagers vulnérables »</p> <p><i>Rémunération minimum basée sur la grille indiciaire. Dans le cas où vous seriez retenu, une fiche financière vous sera transmise.</i></p>
<p><u>Missions du service – positionnement de l'agent :</u></p> <p>Sous l'autorité hiérarchique du médecin de PMI de la circonscription d'action sociale de Saint-Dizier, la sage-femme de PMI assure un rôle de prévention, de conseil technique et participe à des actions de soutien à la parentalité à destination des futures mères, des femmes enceintes et plus particulièrement celles dont la situation sanitaire ou sociale nécessite une vigilance particulière.</p>	
<p><u>Tâches confiées :</u></p> <p><u>En matière d'interventions individuelles dans le cadre de ses missions de PMI,</u> La sage-femme intervient à domicile et en consultations pour : réaliser des consultations pré et post natales ; assurer la prévention, le dépistage et l'accompagnement des grossesses à risques psycho-médicosociaux ; réaliser des entretiens prénatals précoces de la grossesse ; préparer à la naissance et accompagner à la parentalité.</p> <p><u>Interventions individuelles dans le cadre du centre de santé sexuelle,</u> la sage-femme intervient en consultation pour : la mise en place et le suivi de contraception, l'accès à la contraception d'urgence, le diagnostic de grossesse, le dépistage des IST et du cancer du col de l'utérus, l'information concernant l'IVG, l'animation d'actions collectives en matière d'informations sur la santé sexuelle</p> <p><u>En matière d'actions collectives,</u> la sage-femme organise et anime des actions de prévention,</p> <p><u>En matière de liaisons et de soutien aux équipes,</u> elle est amenée à : assurer des liaisons avec les partenaires sociaux (CHRS, ...), médico-sociaux (CPEF, SAVS, IME ...) et sanitaires (équipes obstétricales hospitalières, sages-femmes libérales, CEGIDD, etc.) lorsque les situations le justifient ; assurer un appui technique dans son domaine de compétence auprès des équipes de PMI et de travailleurs sociaux chargés du suivi des familles dans le cadre des missions de protection de l'enfance et d'accompagnement à la parentalité (liaisons, synthèses, etc.) ; participer aux réunions d'équipes de PMI et de la circonscription.</p>	
<p><u>Profil recherché :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Être titulaire du diplôme d'Etat de sage-femme - Connaissances techniques et autonomie dans le diagnostic, le suivi de la grossesse et les suites de couches ; - Capacité à travailler en équipe, dans une logique pluridisciplinaire, au sein de la circonscription d'action sociale et en partenariat avec les professionnels de la périnatalité du secteur ; - Aptitudes relationnelles et sens du dialogue et de la communication, notamment dans la prise en charge de situations sociales précaires et de personnes vulnérables ; - Discrétion et respect des règles déontologiques (décret du 17 octobre 2006 modifiant le code de la santé publique) ; - Disponibilité ; capacités rédactionnelles ; maîtrise des outils informatiques et bureautiques. <p>Exigence du service :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permis B + posséder un véhicule (de fréquents déplacements pris en charge dans un cadre professionnel sont à prévoir sur le territoire de la circonscription et jusqu'à Joinville) <p><u>Pourquoi nous rejoindre ?</u></p> <p>Les plus : Tickets restaurants, association amicale, contrat de groupe et participation mutuelle à compter du 1^{er} janvier 2023.</p> <p>Organisation de travail : Travail sur 5 jours en moyenne, 39h00, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public. Horaires fixes : 09h00-11h30 14h15-16h45 et le vendredi 16h00. 17 jours RTT et 25 jours de congés annuels.</p> <p>Possibilité, sous réserve de nécessité de service d'effectuer 40 jours de télétravail sur 12 mois.</p> <p style="text-align: right;">Comment candidater ? Vous pouvez demander la fiche de poste complète et adresser votre candidature à contact.recrutement@haute-marne.fr Lettre de motivation, curriculum vitae et recueil de consentement des données exigés.</p>	